# AMUSEMENTS.

## Théâtre d'Orléans.

Jeudi, 29 Janvier 1851,

LE PROMÉTÉE,

Grand opéra en cinq actes et neuf tableaux, de Mayeur.

☞ On commencera à 6 heures.

## Théâtre des Variétés.

Troisième semaine des représentations de H. Placide.

MERCREDI SOIR, 29 JANVIER 1851,

GRAND FATHER WHITEHEAD,

Drame local.

Suivi de DEUX DIVERTISSEMENTS.

Le spectacle sera terminé par

THE COMEDY OF ERRORS, Shakespeare.

## GALERIE DES BEAUX ARTS, DE L'UNION

N°. 13, RUE ST CHARLES, AU PREMIER.

**Exhibition de Peintures de choix, anciennes et modernes.**

*Toutes grande matinée.*

A FIN de donner tous les Beaux-Arts au goût des beaux arts, M. Galvani s'est empressé de prendre des arrangements avec un amateur récemment arrivé et se rendant au Nord avec une magnifique collection de Tableaux. Cette collection contient plusieurs chef-d'œuvre de peinture et afin de donner une opinion plus grande de l'étendue que sont de cet art à la Nouvelle Orléans, M. Galvani a pris les résolutions suivantes :

Quinze beaux tableaux de choix seront divisés en lots, et chaque visiteur recevra un billet qui lui donnera la chance de gagner un de ces lots. Les dits billets seront numérotés par ordre, et seront exposés plus tard dans quelque lieu public.

☞ PRIX D'ENTRÉE—50 cents; billets de familles pour la saison $2.

Les billets multiples auront droit à une chance, les billets de famille à deux. Toutes personnes ayant déjà pris des billets du matinal droit à deux chances en payant le prix d'admission simple.

Cette distribution gratuite de tableaux aura lieu le 1er mai prochain, sous la surveillance des personnes les plus respectables et les numéros qui auront gagné les prix seront publiés pendant une semaine dans les journaux de la ville.

N. B Attendu que les billets seront numérotés, les porteurs devront les conserver soigneusement, car sur tableau ne sera délivré à moins que le billet ne soit présenté.

La galerie est ouverte tous les jours et tous les soirs 14janv

**Académie de Danse et de Politesse Spéciale.**

*Rue Bourbon, No 99, entre Saint-Louis et Conti.*

MONSIEUR DEVOTI informe respectueusement les familles et les chefs d'institutions, ainsi que les dames et messieurs de la Nlle-Orléans, que son école est ouverte depuis le 4 courant.

M. D. démontre son art dans le style le plus parfait et le plus artistique, en suivant les méthodes des Académies de France et d'Italie. En un mot il a soigné la politesse sociale, l'élégance, l'aisance dans le port, etc., d'après l'étiquette suivie dans les sociétés les plus haut placées et les plus fashionables.

Toutes les danses, telleque : pas nouveaux, quadrilles, polka excentrique, mazurka, redowa, valses de fantaisie, nationales, etc. — Valses, telles que glissades, de Cellarius, espagnoles, à cinq temps, etc.

*N. B*—Les parents sont invités à assister aux leçons et à juger par eux-mêmes de la bonté et brièveté de la méthode suivie par M. D.

Des cours vont incessamment avoir pour les demoiselles et les jeunes garçons, le mercredi à 4 heures, P. M. et les samedis, à midi.

Pour les jeunes gens, les mêmes jours à 6 heures et demie P. M.

Prix : Classes, deux leçons par semaine, par mois, $5.

Les leçons particulières, dans leur maison ou à résidence dans ces familles, meme prix.

S'adresser à l'Académie, rue susdite.

M. le donne deux leçons par semaine au *Jenny Lind's Hall*, à Lafayette. 13 déc

## *Ecole de Danse.*

**No. 15 rue Union, entre Carondelet et Saint Charles.**

MADEMOISELLE JULIE VINCENT annonce ses jeunes dames et messieurs, de cette ville, qu'elle vient d'ouvrir une ACADEMIE DE DANSE dans la salle rue Union No. 15. Toutes les dames les plus nouvelles pour cet hyver seront enseignées. Elle donnera plusieurs leçons les deux semaines au BAL D'ENFANS, et toutes les deux semaines un bal pour les élèves de la plus grande classe.

Pour 12 leçons données à l'école, $6; en classe privée de 4 ou 5 élèves, $8 chaque pour 12 leçons. Pour une ou deux personnes $1 par leçon.

Il peut voir Mlle Vincent à toute heure de la soirée, Académie de Danse, les mardi, mercredi et samedi, à 4 heures pour les demoiselles et à 8 heures pour les messieurs. L'école commencera le 1 novembre. 28 oct—4m.

## *Salle du Globe.*

*Encognure des rues St-Pierre et St-Claude.*

Près du Vieux Bassin.

LE public est prévenu que l'ouverture de cette SALLE aura lieu le samedi 19 octobre, et qu'il y aura BAL MASQUÉ et dater de ce jour jusqu'à la fin de la saison des assemblées.

Les jours de bal seront annoncés comme précédemment, par des affiches posées aux encoignures et aux trois publics.

Il y aura un bel orchestre dirigé par un chef expert, et les valses, les polkas et les contredanses les plus modernes seront exécutées.

Près de la salle de bal se trouvera un SALON où l'on servira toute espèce de liqueurs et de rafraichissements. Egalement, un RESTAURANT sous la direction d'un excellent maître cuisinier.

Cinq officiers de police désignés par le Recorder, maintiendront le bon ordre dans le bal.

Les portes d'entrée seront strictement défendus.

S. VIOSCA, Propriétaire.

A. WHITLOCK, Directeur. 14oct—7

## ECOLE DE DANSE.

M. P. CUSSEY, Professeur d'honneur d'honneur qui a trouvé sa nouvelle classe de danse lundi, 4 novembre, au No 69, rue Carondelet, entre les rues du Canal et de la Commune, les élèves y apprendront les danses les plus en vogue, telle que :

Mazurkas françaises, Polka et Mazurka,
Valse à deux temps, Walse, Polka allemande
Valse à trois temps, La Redowa,
Polka de salon, Polka redowa.

M. Cussey se charge d'enseigner ces danses dans toutes ses variétés en quinze leçons.

☞ Leçons particulières pour dames et messieurs chaque jour, de midi à deux heures.

☞ Classes d'enfants, mardi et jeudi, de trois heures jusqu'au soir.

☞ Classes pour messieurs, chaque jour, de midi heures et demie jusqu'à dix heures du soir.

4 nov—6m

## WHITE HALL.

Rue St-Louis, No 44.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir le public qu'à partir de samedi, 16 novembre, un grand bal aura lieu tous les soirs dans leur susdit restaurant, au rez-de-chaussée. Le lunch commencera à 10 heures et demie et finira à midi et demi. 13 nov—1m A. CUE.

## Vin de Champagne

*Des marques : Pétean et Aigle.*

LES soussignés ayant été nommés seuls agents en cette ville pour la vente des deux marques ci-dessus de vin de champagne, ils offrent à la qualité ne le cède à aucune autre, en auront constamment en magasin un approvisionnement en bouteilles et demi-bouteilles.

QUEYROUZE & LANGSDORFF.

2janv—6m No 13 et 15, rue St Louis.

EN dehors quelques qui savire Mount Washington de Bordeaux

60 caisses de 12 flacons prunes sèches,
30 do de 12 bouteilles gelée de groseilles, etc.
1 do pâtes truffes, purée de foies gras,
20 do barils vinaigre blanc,
10 barils vinaigre blanc, extra fin,

S'adresser à O. VALETON & CO.,
25, rue Tchoupitoulas.

14 déc

DIVERS—600 caisses petards, 1,500 caisses raisins en boites et demi boites, 900 barriolets raisins, 400 caisses prunes sèches en boites, 7,000 barriolets, demi et quarts sardines, 800 boites demi boites petite pote, 40 caisses fromage de Gruyère, 250 boutasses bordeaux, 85 barriques de Londres et de Malte, à vendre en magasin par

O. VALETON & CO.

16déc

SARDINES—100 boites—1/4 demi do; 640 quarts do; 50 cruches marque Rodet, en débarquement du navire Mount Washington, à vendre par

O. VALETON & Co,
25, rue Tchoupitoulas.

18 déc

CHAMPAGNE—Audoswack—100 paniers champ. pagne supérieur, ayant droit au drawback, à vendre par O. VALETON & CO.
18 déc 25, rue Tchoupitoulas.

## A. BLACHÉ.

**ENCANTEUR,**

*No 29, rue Vieille Levée.*

**Soul agent des marques suivantes**

Eau de vie marque de **New-York,**
Genevre do **New-York,**
Rhum do de **Barataria,**
Rhum do de **New-Orleans,**
Savon de **P. K. Barnes** & Co, No 1 et 2.
4 juin—1an

## N. BRADNER SMITH,

*Marchand Commissionnaire, 59, rue Gravier,*

A reçu une commission pour et représenter des achats, pour administrer des personne, prendre des renseignements, recueillir des preuves. Il tient ses pouvoirs de personnes des Etats suivants, savoir : MAINE, NEW HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE ISLAND, CONNECTICUT, NEW-YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, ALABAMA, MISSISSIPI, FLORIDE et TEXAS. 20avril—1an

REÇU par le navire Arcadia, du Havre—800 barils de Pavots très grosses,

200 kilots racine de Guimauve,
20 do do Capucinade,
30 do Tilleul,
50 do Beurs de Guimauve,
50 do racine de Chicorée,
5 do semence de Phénebrum,
240 boites Pastilles de Vichy,
200 B cous Pilules de Vichy,
3 douz. cans se courbent en gomme,
6 do peau-taquet, 6 douz. peau-lait,
300 bouteilles chlorure de Labarraque véritable,
200 do Kilt Anti-Glaire,
200 grammes Valeriane de fer,
4 do Iodure de fer,
4 do suirate d'argent fondu et cristalisé,

à vendre par P. CUSAUHS,
20 janv Ene. Condé et St-Philippe.

## *A. D. Grieff et Co.,*

*Marchands de Comestibles en gros*
**et Commissionnaires,**
MARCHANDS DE BEURRE, D'ŒUFS DE FROMAGE,
*ET AGENTS*
Pour la vente de bière d'Albany, de Taylor, de Porter et de Cidre de Newark,

Nos 33, 40 et 42, rue de la Vieille Levee, et No 10, rue Front Levee,
*Nouvelle-Orléans*

A. D. GRIEF, S. A. KINGMAN, W. M. GREENWOOD
*Macon.* —6

TABAC—340 boites de tabac, comprenant les meilleures marques de tabac de la Virginie, telles que : Ferguson Extra ; Burton do ; R. Morrow ; J. Howard ; Old Jack ; Some Old Coon ; Taylor of the South ; W. Dabney ; J. M. Arnold ; Cluy, son ; Myers ; Gilmore Extra ; W. M. Hare ; Jesse Hare ; avant 100 boites tabac de Kentucky et Missouri, en magasin à vendre aux prix des manufacturiers, par DUNBAR & BUCHANAN,
19 déc 66, rue Gravier.

BOUGIES—15 boites bougies de cire de 15 à 20 bougies, à vendre par
ALEX. BOYER,
20 déc—6 60 rue St-Louis

## Cognac, Vins, Huile, &c.

M. BELOT,

Importateur et Marchand Commissionnaire,

27 D'HAUTEVILLE, PARIS.

REÇU par le navire Arcadia, du Havre—

Cognac Vieux, Marque Bellot, Frères, Ainé, Jeune et Cie, Maison fondée en 1800, Propriétaires à Jarnac, Charente Inférieure, Entrepôt à Cognac, Charente.

Il appelle particulièrement l'attention des marchands et consommateurs sur cette qualité de Cognac, comme étant :

Supérieur, garanti de 6 à 8 ans d'âge, et parfaitement arrêté à 20 à 25 degrés.

Et supérieur, garanti de 10 à 15 ans d'âge, et parfaitement arrêté à 20 à 25 degrés.

Et supérieur, garanti de 20 à 25 ans d'âge, et parfaitement arrêté à 20 à 25 degrés.

Et supérieur, garanti de 30 à 40 ans d'âge, et parfaitement arrêté à 20 à 25 degrés.

Et supérieur, garanti de 50 à 60 ans d'âge, et parfaitement arrêté à 20 à 25 degrés.

Et supérieur, garanti de 70 à 80 ans d'âge, et parfaitement arrêté à 20 à 25 degrés.

Et supérieur, garanti de 100 à 120 ans d'âge, et parfaitement arrêté à 20 à 25 degrés.

Et supérieur, garanti de 150 à 200 ans d'âge, et parfaitement arrêté à 20 à 25 degrés.

Et supérieur, garanti de 300 à 400 ans d'âge, et parfaitement arrêté à 20 à 25 degrés.

Et supérieur, garanti de 500 à 600 ans d'âge, et parfaitement arrêté à 20 à 25 degrés.

Et supérieur, garanti de 700 à